SIVEC
Syndicat Intercommunal à Vocation ECologique

SIVEC
B.P. 49
L-3801 Schifflange

Aide-mémoire

Conditions d'embauche détaillées suite à l'appel à candidatures pour le poste d'Ingénieur (m/f/x) engagé soit sous le statut du fonctionnaire communal, soit sous le statut de l'employé communal à raison de 40 heures par semaine et à durée indéterminée, pour les besoins du Syndicat Intercommunal à vocation écologique.

Nous vous prions de lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste en question.

a) Conditions d'admissibilité

Pourront concourir les candidats (m/f/x) répondant aux critères suivants :

- Agés de 18 ans au moins
- être en possession d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État luxembourgeois et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un master en ingénierie.
 Les grades ou diplômes visés doivent être inscrits au registre des diplômes prévus par la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.
 Pour accéder au groupe de traitement/catégorie de traitement A1, le candidat doit être détenteur d'un diplôme ou d'un grade au moins au niveau 7 du cadre luxembourgeois des qualifications tel que prévu à l'article 69 de la loi modifiée du 28 octobre 2016.
- Pour le poste de fonctionnaire communal, préférence sera donnée aux candidats qui disposent d'une nomination définitive.

b) Missions et tâches

- Assurer la gestion technique, administrative et financière des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et leur réception en collaboration avec des bureaux d'études ;
- Assurer le suivi des travaux, contrôler leur conformité et veiller au respect des délais, des budgets et des exigences de qualité ;
- Élaborer les cahiers des charges et les dossiers techniques nécessaires aux procédures de marchés publics ;
- Coordonner et superviser les bureaux d'études, entreprises et autres prestataires externes ;
- Participer aux réunions de chantier et assurer le suivi des décisions prises ;
- Préparer les rapports techniques, notes explicatives et documents nécessaires à la prise de décision des organes du syndicat.

Syndicat Intercommunal à
Vocation ECologique
2-4, um Däich L-3841 Schifflange

Tel. : (+352) 28 38 48
Fax : (+352) 28 38 48 - 340

www.sivec.lu
sivec@sivec.lu

SIVEC
B.P. 49
L-3801 Schifflange

- Veiller au respect des prescriptions légales, réglementaires et environnementales applicables aux installations d'assainissement ;
- Assurer la coordination avec les communes membres, les administrations étatiques et les autres organismes concernés ;
- Participer aux réunions techniques et représenter le syndicat dans le cadre des projets relevant de ses attributions ;
- Conseiller la direction et les organes décisionnels sur les questions techniques relevant de son domaine de compétence.
- Soutenir le responsable du centre de ressources

c) Profil et compétences requises

- Disposer de connaissances techniques dans le domaine de l'assainissement, du traitement des eaux usées ;
- Une expérience professionnelle dans la conception, la réalisation ou la gestion de projets d'infrastructures publiques constitue un avantage ;
- Une expérience dans le domaine des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement constitue un atout particulier.
- Connaissances en matière d'études hydrauliques, de dimensionnement et de conception d'infrastructures techniques ;
- Connaissance de la législation luxembourgeoise applicable aux marchés publics, à la gestion de l'eau et à la protection de l'environnement

d) Compétences personnelles

- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, de bonnes capacités organisationnelles et d'un sens élevé des responsabilités ;
- Disposer de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de résolution de problèmes ;
- Faire preuve d'initiative, de pragmatisme et d'une approche orientée vers la recherche de solutions ;
- Disposer de bonnes capacités de communication et de négociation ;
- Être capable de travailler aussi bien de manière autonome qu'au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité et d'un esprit de collaboration ;
- Disposer de bonnes capacités rédactionnelles pour l'établissement de rapports, d'avis et de documents techniques.

Schifflange, le 30 octobre 2026

Le Bureau du Syndicat